

15 juin 2016

On y était avec Béatrice Basset et Jeanne-Marie Minodier.

Jeudi 26 mai, l'Association des Vignes de St Jean a organisé une vente aux enchères au profit de notre association. Après la présentation de M. Marc Brouty, vice-président, nous avons parlé de nos actions à une trentaine de personnes attentives et motivées par notre travail.

C'est par une soirée douce du mois de mai, sous la Halle de St Jean que Maître De Lostalon, commissaire-priseur a mené avec autorité et succès la vente de plusieurs millésimes d'exception dont deux bouteilles offertes par la Préfecture de Valence.

Cet événement s'est conclu par la vente des bouteilles de la vigne de la Commune libre de St Jean. Une dégustation commentée et accompagnée par Mme Delphine Malleval a permis au public de se familiariser avec le plaisir de sentir et de goûter les vins avec plus de professionnalisme.

Mes remerciements à Mme Delphine Gardet, présidente, M. Marc Brouty vice-président, aux membres actifs et aux bénévoles de la cave de Tain qui avec patience et passion entretiennent cette vigne aux doux parfums et nous ont accueillis avec tant de chaleur humaine

Mireille Baraz, présidente



Vive les beaux jours !

On ne se quitte pas comme ça ! Venez partager avec nous un moment convivial le 19 juin prochain au Bois des Naix, à Bourg de Péage. Au programme, échanges, rencontres, bavardages et amitié !

Toutes les informations sur notre site <http://planeteautisme-dromeardeche.fr/>

On y était

A l'Agora du 31 mai sur le thème : "Les troubles de l'apprentissage et les troubles dys associés à l'autisme". Nous étions 25 personnes présentes et parmi l'assemblée se trouvaient Mme Lorette Normant de la municipalité de Valence, déléguée pour le handicap, et Mme Kerha Amiri, conseillère municipale de Valence pour la santé. Nous les remercions pour leur intérêt et leur investissement concernant notre association. Mme Brigitte Hermans, neuropsychologue, nous a d'abord expliqué ce qu'étaient les troubles "dys " qui sont des troubles neurodéveloppementaux qui se produisent durant le développement de l'enfant à l'inverse des troubles " a " (aphasie...), liés à des lésions cérébrales acquises , même si leurs effets peuvent être semblables . 70 % des autistes ont aussi un trouble associé et 40 % ont plusieurs troubles associés, ce qui impacte leur comportement et leurs compétences, même si leur intelligence n'a pas de déficience. Cela devrait influencer sur leurs prises en charge qui doivent prendre en compte ces spécificités. Beaucoup de recherches se font actuellement dans ce domaine. Ce qui fonctionne très bien dans l'autisme, ce sont les groupes d'habiletés sociales (pour la cognition sociale) et les groupes de remédiation cognitive (pour les fonctions exécutives). Cet exposé a été ponctué d'exemples vécus par des proches ou des autistes eux mêmes, qui ont rendu cette réunion très enrichissante pour tout le groupe.

Laurent Savard is back !

Et en Ardèche cette fois-ci... Souvenez-vous, *Le Bal des Pompiers*, à Mercurol, on avait adoré ! On vous en a parlé dans les Padablablas 9 et 10... Manifestement, Laurent Savard

aime la Drôme et l'Ardèche, puisqu'il sera à Ailhon le 1^{er} juillet prochain, pour le festival de l'humour ! A ne pas manquer !

Pour réserver, c'est par ici :

<http://amisdailhon.blogspot.fr/2006/04/vous-allez-rire-mon-fils-est-autiste.html>

On a lu et on a aimé...

Autisme : La grande enquête de Sophie Le Callennec et Florent Chapel paru le 23/03/2016 (Edition Les Arènes). Dans leur ouvrage, les auteurs ont rédigé de manière pédagogique et accessible un état des lieux de la prise en charge de l'autisme en France. Ils se basent sur des études, des écrits et des conversations avec des personnes concernées et renseignées. Une bonne base, bien étayée, pour tous ceux qui commencent le périple et sont en quête d'informations générales sur l'autisme. Très bien pour comprendre les enjeux de la bonne prise en charge des personnes avec autisme pour le grand public, et comment cet 'investissement public' est totalement rentable pour notre société. Attention, le début (malheureusement trop réel) peut choquer les âmes sensibles, mais en lisant plus loin, on voit qu'il n'y a pas d'âge pour que l'éducation et l'accompagnement adaptés bénéficient aux personnes avec autisme, même quand on ne leur promettait qu'un avenir bien sombre. Un livre militant, un livre plein d'espoir.

A vos tablettes !

Le CRA Rhône-Alpes propose une session de formation et de sensibilisation à l'usage des tablettes tactiles et à leur environnement. Elle est destinée à l'attention des parents et des professionnels qui souhaitent se lancer et profiter du potentiel de cet outil dans le cadre de l'accompagnement de personnes avec autisme. Plusieurs dates sont proposées en fonction de vos disponibilités.

Le mercredi 15 juin 2016 de 17h30 à 19h30 (reste encore 8 places)

Le mercredi 29 juin 2016 de 17h30 à 19h30

Le mercredi 6 Juillet 2016 de 17h30 à 19h30

La sensibilisation se tiendra dans les locaux du CRA Rhône-Alpes (Centre Hospitalier le Vinatier, bâtiment 211, 95 Bd Pinel à Bron). Inscription obligatoire par mail auprès du

secrétariat du CRA : jacqueline.delobel@ch-le-vinatier.fr Informations complémentaires au 04 37 91 54 65.

Vous bénéficiez de la RQTH et vous êtes éligible à la prime d'activité ?

Nous avons repéré pour vous cet article sur le site de l'UNAPEI.

« Prime d'activité pour les travailleurs handicapés : de nouvelles informations majeures !

Attention, pour les travailleurs handicapés allocataires de l'AAH, le dispositif de télé-procédure ne sera adapté que le 5 juillet 2016 et non dès ce mois de juin, comme prévu initialement. Pour chaque situation, notamment pour les personnes hébergées en foyer, voici les informations à retenir. Du nouveau également pour les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail !

Pour les personnes handicapées bénéficiaires de l'AAH

Attention ! Le dispositif de télé-procédure sera adapté aux allocataires de l'AAH le 5 juillet 2016 et non dès ce mois de juin, comme prévu initialement. La première perception de la prime, pour les demandes formulées avant le 30 septembre 2016, interviendra quant à elle une dizaine de jours suivant la demande, soit mi-juillet au plus tôt. Ce premier versement sera, *a priori*, plus conséquent que les suivants car comprendra rétroactivement le montant des droits à la prime d'activité depuis le 1^{er} janvier 2016. Pour les allocataires de l'AAH, toute demande formulée avant le 30 septembre 2016 sera rétroactive au 1^{er} janvier 2016.

Pour les travailleurs handicapés hébergés en foyer

Attention ! En l'état actuel du droit, la prime d'activité est considérée comme une ressource à déclarer aux services du département ou à l'établissement et prise en compte dans le calcul de la participation aux frais d'entretien et d'hébergement en foyer, et ce à moins que le Département n'adopte de dispositions plus favorables. Aussi, pour les personnes handicapées hébergées en foyer, la prime d'activité n'a, en l'état actuel, que peu d'intérêt financier : elle ne vient pas s'ajouter au minima de ressources garanti et n'augmente pas le pouvoir d'achat de ces travailleurs. Le seul intérêt, à long terme, est la diminution du montant de la créance d'aide sociale du département potentiellement récupérable au décès de la personne handicapée. Depuis janvier, l'Unapei alerte le gouvernement quant à la situation particulière de ces travailleurs et demande une exclusion de la prime d'activité

de la législation de l'aide sociale, en vain pour l'instant. L'Unapei poursuit ses actions afin que la prime d'activité puisse effectivement bénéficier aux personnes handicapées hébergées en foyer.

Pour les personnes handicapées bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail

Les pensions d'invalidité et rentes accident du travail, comme l'AAH, bénéficieront d'une adaptation des règles de calcul. Grâce à cette mesure, les personnes handicapées bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail pourront plus facilement accéder à la prime d'activité. Pour ces bénéficiaires, en raison d'un arbitrage tardif, il n'y aura pas de rétroactivité des droits au 1er janvier 2016. La première demande sera à formuler en octobre 2016 pour un premier versement en novembre 2016 au plus tard. »

Pour lire l'article en ligne, c'est ici :

<http://www.unapei.org/Prime-d-activite-pour-les-travailleurs-handicapes-de-nouvelles-informations.html>

Les journées des Centres Ressources Autisme

Elles ont eu lieu le mois dernier à Arcachon. Les conférences sont désormais disponibles en ligne ! Certaines sont passionnantes. A voir sur :

<http://www.colloque-tv.com/colloques/p-166/journees-nationales-des-centres-de-ressources-autisme-2016>

Quelques rencontres passées et à venir...

Nous avons rencontré M. Sauger, IEN-ASH de la Drôme, pour poser les premiers jalons d'une collaboration entre Planète autisme Drôme Ardèche et l'Education Nationale. A suivre !

Les 13 et 14 juin, Gwendoline Girodin anime une formation générale sur l'autisme pour notre centre de formation.

Le 21 juin, la MDPH de la Drôme organise une journée de travail autour du projet « une réponse accompagnée pour tous ». Planète autisme Drôme Ardèche y sera représentée.

Le 21 juin, nous serons également présents à la présentation de l'Unité d'Enseignement Maternelle installée à l'école Buisson à Valence.

Sur l'agenda de Planète autisme Drôme Ardèche.

18/06 : Café-rencontre Asperger Ados à la Maison pour Tous du Petit Charran, rue Henri Dunant à Valence, de 10h à 12h. Sur inscription auprès de sylvie.nicolas952@orange.fr.

18/06 : Café-rencontre Asperger Adultes à la Maison pour Tous du Petit Charran, rue Henri Dunant à Valence, de 14h à 17h.

Les café-rencontres Ados et Adultes reprendront en septembre.

19/06 : pique-nique de l'association au Boix des Naix à Bourg-de-Péage ! Pensez à confirmer votre présence par mail à secretaire.planeteautisme@gmail.com.

01/07 : *Le Bal des Pompiers* à 21h30, Espace Roger Naud à Ailhon.

02/07 : groupe fratrie de 10h à 12h à la maison des sociétés, rue Saint-Jean à Valence.

Inscription auprès de gwendoline.cortial@gmail.com. Une participation de 5 € est demandée.

02/07 : Café-rencontre destiné aux parents, grands-parents, proches ou conjoints, de 10h à 12h. Rendez-vous à la maison des sociétés, rue Saint-Jean, à Valence. Pour nous trouver : 06 46 54 62 69.

Nos permanences s'arrêtent en juillet-août. Toutefois, vous pouvez nous laisser un message sur notre site : planete.autisme.drome.ardeche@gmail.com.

Comment recevoir Padablaba par mail ?

Vous avez trouvé Padablaba sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir dès sa parution ? Envoyez un mail à

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Prochain Padablaba le 15 septembre ! Bel été à tous !